

Pépinière-atelier céramique Appel à candidature - Juin 2021



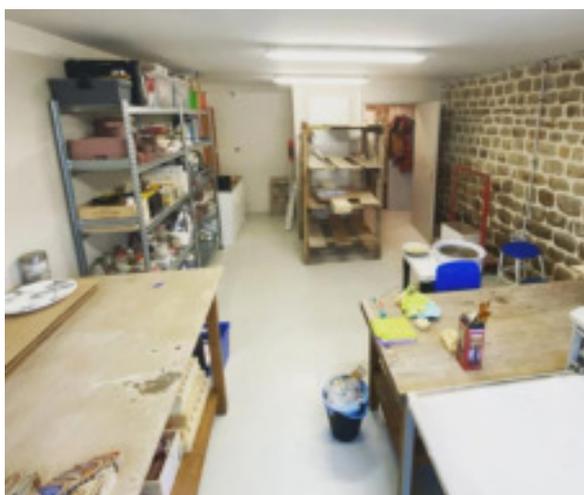
Vous possédez une formation technique en céramique sanctionnée par un diplôme ?

Vous voulez créer votre propre entreprise de céramiste dans le domaine de l'artisanat d'art ou de la création contemporaine ?

Vous recherchez un lieu d'implantation dans un environnement favorable ?

...

... Portez-vous candidat pour intégrer pendant près de deux ans la pépinière-atelier céramique du Mortainais !



C'est une opération du Département de la Manche.

Ce qui sera proposé au lauréat pendant 23 mois :

- Un atelier équipé d'un tour électrique, de tables de travail et d'un séchoir ainsi qu'un logement pour lesquels vous ne payez qu'un faible loyer (maison indépendante pour un couple avec enfants et avec jardin) dans le hameau du Placître, lieu d'implantation du musée de la céramique, dans le Mortainais - Manche. Au rez-de-chaussée, une grande salle offre des possibilités d'aménagement à usage commercial (ex : salle d'exposition-vente).
- L'accès, pour vos cuissons, à un four à gaz, un deuxième four à gaz pour les cuissons « Raku », un four électrique et un four à bois. Le Département prend en charge l'électricité et le gaz des fours, excepté les bouteilles de propane pour le four « Raku » et le bois.
- L'accès aux services du site : salle de réunion, de projection, documentation spécialisée.

- Un accompagnement est possible sous conditions par les instances professionnelles et économiques, en fonction de votre statut (formations, conseils et/ou expertises avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Manche et les conseillers Arts plastiques de la DRAC, Ateliers d'Arts de France et/ou la Plateforme Initiative Locale du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel, l'agence d'attractivité Latitude Manche).

- Un environnement de travail stimulant :



- Appuis et échanges techniques, administratifs et artistiques tout au long de l'année avec les céramistes partenaires et les médiateurs culturels du musée.
- Mise en relation avec le monde de la céramique : professionnels de la région, stagiaires, dynamique de « Terres d'échange », association de professionnels et d'amateurs pratiquant la céramique et dont le siège social est au musée.
- Rencontres professionnelles lors des manifestations organisées par le musée : soirée du feu, marché de potiers, stages, conférences.
- La possibilité de confronter votre propre travail avec les collections de poteries traditionnelles normandes qui bénéficient depuis 2017 d'une nouvelle muséographie, avec la collection de céramiques contemporaines du musée, avec les créations d'autres céramistes présentées lors des expositions temporaires et dans la boutique du musée.
- Rencontres avec le public du site lors des JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Art), lors de la Nuit des Musées / Pierres en lumières, des Journées Européennes du Patrimoine et aux heures d'ouverture du musée.
- La possibilité d'encadrer des cours du soir pour le grand public, toute l'année.
- La possibilité de réaliser des activités de médiation au sein du musée (expositions, ateliers céramiques ou culinaires, performances) en fonction des espaces disponibles et de vendre dans la boutique.

Ce qui sera demandé au lauréat :

- De répondre à certains critères (voir § suivant).
- De s'engager sur un partenariat conventionné de 23 mois concrétisé par la signature avec le Département de la Manche d'une convention de partenariat définissant les éléments contractuels de son accueil en pépinière.
- De signer pour la maison-atelier un bail de 23 mois non renouvelable avec un loyer accessible de 250 €/mois, charges de chauffage comprises.
- De prendre pour le logement et l'atelier à sa charge l'abonnement et la consommation en électricité et en eau ainsi que sa connexion téléphonique et internet (bâtiment raccordé à la fibre optique).
- De s'impliquer ponctuellement en proposant des animations intégrées dans le programme des activités du musée, et en ouvrant son atelier aux visiteurs un jour d'ouverture du site sur deux.
- De s'engager à implanter son entreprise prioritairement, au bout des 23 mois de pépinière, dans le département de la Manche (appui possible pour la recherche d'un local adapté).



Témoignage d'Alexandre DAULL (<https://alexandredaull.fr/>) qui occupe l'atelier de février 2020 à décembre 2021 :

« A la fin de ma formation en céramique, avec encore peu d'équipement et la volonté de revenir m'installer en Normandie, je suis venu frapper à la porte du musée suite à l'appel à candidature. Une fois sélectionné, ça été le début de deux années extrêmement positives, malgré les circonstances mondiales. Entre les opportunités d'expositions qui se sont créées, le cadre et surtout les rencontres avec l'équipe du musée et les collègues céramistes de l'association Terres d'échange, tout a concouru pour faire de mon passage en pépinière-atelier un moment clé dans mon parcours professionnel ! ».

Des critères et une procédure de sélection :

Les candidats

Seuls les candidats bénéficiant d'une formation professionnelle diplômante dans le domaine et ayant créé (ou en voie de le faire) leurs propres entreprises peuvent postuler, que ce soit en tant qu'artisan d'art ou artiste.

La sélection

Chaque candidat devra fournir un dossier comportant une lettre de motivation, un CV accompagné de photos de productions déjà réalisées, un projet d'entreprise selon le modèle à demander à la direction du patrimoine et des musées dont les coordonnées sont en fin du document et un engagement de respecter les conditions du dispositif de la pépinière-atelier (convention de partenariat).

Les porteurs de projets présentant les dossiers les plus pertinents bénéficieront d'un entretien avec un jury composé de représentants de la collectivité (élus et services concernés) et d'organisations professionnelles et économiques.

Ce jury sélectionnera le lauréat avant le **1er novembre 2021** afin que celui-ci puisse s'implanter sur le site en **février 2022** pour une durée de 23 mois.

Cette sélection se renouvellera tous les 2 ans.

Pour retirer le dossier puis adresser votre de candidature :

M. le Président du Conseil départemental de la Manche
Direction du patrimoine et des musées
Maison du Département
50050 SAINT-LÔ cedex
Tél : 02 33 05 96 07

Ou sur : <http://www.manche.fr/patrimoine/musee-ceramique -N.aspx>

Pour tout renseignement ou visite du site :



Gildas LE GUEN
Musée de la céramique – Centre de création
3 rue du musée
50850 GER
Tél : 02 33 79 35 36
musee.ger@manche.fr

**Dépôt des candidatures
impérativement
avant le 30 septembre 2021**

Le lieu d'implantation : un site potier historique, un musée... mais aussi un centre de création céramique



Ger est une commune du sud du département de la Manche (Normandie) qui a été, entre le XIV^e et le XIX^e siècles, un très important site de production de poteries utilitaires en grès.

Le musée de la céramique est un site culturel ouvert par le Département de la Manche en 1997 dans le village du Placître sur la commune de Ger, sur un authentique hameau potier et autour d'une riche collection de poteries utilitaires traditionnelles en grès.

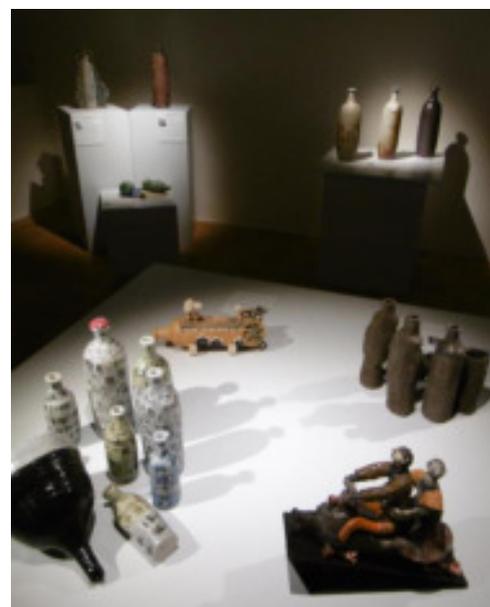
La création d'aujourd'hui y est également mise en valeur par une politique d'acquisition, par le dépôt de céramiques contemporaines appartenant au Fonds Régional d'Art Contemporain de Normandie-Caen (FRAC).

Au-delà des objectifs de mise en valeur patrimoniale et touristique, la collectivité départementale souhaite y développer les orientations suivantes :

- Le lien entre patrimoine potier et création céramique contemporaine.
- Le développement des actions éducatives envers les jeunes et les publics éloignés des pratiques culturelles.
- La transmission des savoir-faire céramiques ; la valorisation et la promotion des enseignements artistiques.
- L'intégration du site dans la vie sociale et l'animation du territoire rural dans lequel il est implanté.
- L'implication dans le développement économique en apportant un appui aux professionnels de la céramique contemporaine.

Dans ce dernier domaine, différentes actions se développent depuis plusieurs années :

- La présentation d'expositions thématiques.
- Une boutique de musée commercialisant les productions de différents céramistes régionaux.
- Une soirée du feu et un marché de potiers, le dernier week-end d'août, qui regroupent désormais, chaque année, une soixantaine de professionnels, d'étudiants et d'amateurs.
- L'accueil régulier de stagiaires de différentes écoles de formation en céramique.
- Un partenariat permanent avec les céramistes implantés sur le territoire regroupés dans une association locale destinée à promouvoir leur métier.
- La création d'une pépinière-atelier pour un « jeune » entrepreneur céramiste désireux de s'implanter localement.



o o o